

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 septembre 2020

PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3234)

Retiré

AMENDEMENT

N ° AC470

présenté par

M. Berta, rapporteur, Mme Hérin, rapporteure M. Raphan, rapporteur et Mme Gomez-Bassac, rapporteure

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

Compléter l'alinéa 234 par la phrase suivante :

« Des formules de financement à la carte pourront être définies pour soutenir le développement des missions d'expertise de doctorants auprès de petites et moyennes entreprises. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Des réflexions sont en cours pour trouver des formules de financement innovantes susceptibles d'encourager les petites et moyennes entreprises à recourir à l'expertise de doctorants ou de docteurs. L'une d'entre elles porte sur la mise en place de coupons ou de chèques qui simplifieraient la réalisation de missions par des chercheurs en entreprise. Cette piste mérite d'être explorée et approfondie.